



N° de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal de Saint-Louis-de-Blandford tenue le **12 décembre 2019**, à 18h00, à la salle du conseil située au 80, rue Principale, à Saint-Louis-de-Blandford.

Monsieur le maire suppléant, Marc Bédard, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1 M. Jean-François Desrosiers Siège # 2 pro-maire
Siège # 3 Vacant Siège# 4 M. Daniel Morin
Siège # 5 M. Mathieu Malenfant Siège# 6 Mme Patricia Hamel

Mme Julie Galarneau, directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

1. Ouverture de la séance

Le maire suppléant, Marc Bédard constate le quorum à 18h00 et déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

12 décembre 2019

1. Ouverture de la session ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Dépôt et adoption des prévisions budgétaires 2020 ;
4. Dépôt et adoption du programme triennal d'immobilisations 2020 - 2021 -2022;
5. Période de questions
6. Levée d'assemblée.

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2019-12-018)

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller M. Mathieu Malenfant, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité.

(2019-12-019)

3. Dépôt et adoption des prévisions budgétaires 2020

ATTENDU QUE la Municipalité doit, entre le 15 novembre et le 31 décembre de chaque année, préparer et adopter les prévisions budgétaires pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent et ce, en vertu de l'article 954 du *Code municipal du Québec* ;



N° de résolution
ou annotation

(2019-12-020)

Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Jean-François Desrosiers, et résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020 tel que préparé par les membres de ce conseil. Le document de référence est déposé en annexe au présent procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité.

4. Dépôt et adoption du programme triennal d'immobilisations 2020 - 2021 -2022

ATTENDU QU'en vertu de l'article 953,1 du *Code municipal du Québec*, le conseil doit, au plus tard, le 31 décembre de chaque année, préparer et adopter le programme triennal d'immobilisations pour les trois (3) exercices financiers subséquents ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Mme Patricia Hamel, et résolu d'adopter le programme triennal prévisionnel d'immobilisations pour les exercices financiers 2020 - 2021 -2022, tel que préparé et présenté à cette séance. Le document de référence est déposé en annexe au présent procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité.

5. Période de questions

M. Marc Bédard, maire suppléant, invite les citoyens présents dans la salle à poser leur question conformément au règlement de la municipalité.

6. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés ;

Il est proposé par le conseiller M. Daniel Morin, de lever l'assemblée à **18 heures et 04 minutes**.

Marc Bédard
Maire suppléant

Julie Galarneau
Directrice générale

Le maire suppléant, M. Marc Bédard, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.



Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford

Le Conseil municipal est autorisé à faire les dépenses suivantes pour l'année financière 2020 et à approprier les sommes nécessaires, à savoir :

N° de résolution
ou annotation

Dépenses de fonctionnement

Administration générale	356 356 \$
Sécurité publique	262 449 \$
Transport	349 182 \$
Hygiène du milieu	159 517 \$
Santé et Bien-être	10 100 \$
Aménagement, urbanisme et développement	99 022 \$
Loisirs et culture	116 082 \$

Frais de financement

Frais d'intérêt sur emprunt à long terme	230 304 \$
Frais de financement	74 566 \$

Total Dépenses de fonctionnement **1 657 578 \$**

Autres activités financières

Activités d'investissements	159 000 \$
-----------------------------	------------

TOTAL DES DÉPENSES **1 816 578 \$**

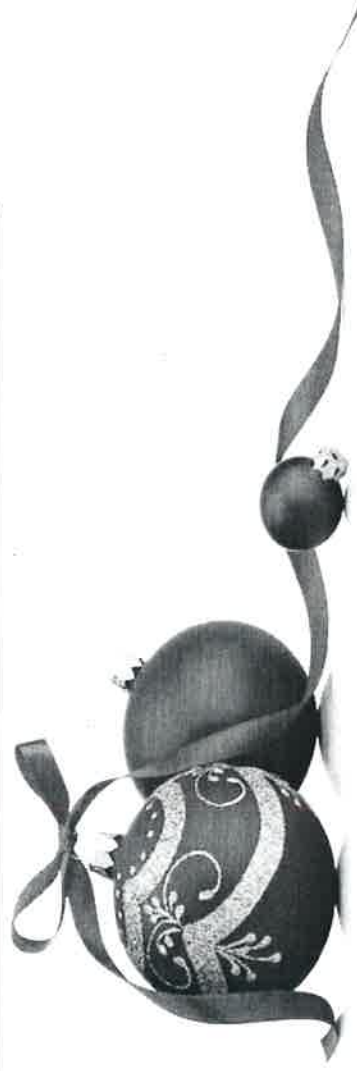
Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP

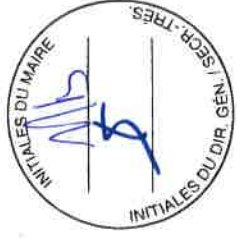
Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le Conseil prévoit les revenus suivants :

Revenus

Foncière générale	1 222 086 \$
Total taxes sur une autre base	197 085 \$
Total compensation tenant lieu de taxes	46 204 \$
Total transferts	255 500 \$
Services rendus	44 203 \$
Imposition de droits	45 000 \$
Amendes & pénalités	500 \$
Intérêts sur arrérages	5 000 \$
Total autres revenus	1 000 \$

TOTAL DES RECETTES **1 816 578 \$**





Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford

PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS

N° de résolution
ou annulation

	2020	2021	2022
Voirie municipale :			
Rang St-François : Ponceaux	25 000 \$	25 000 \$	
Rue Industrielle	50 000 \$	25 000 \$	
Ponceau Desserte Ouest	50 000 \$		
Rang 11 : Ponceaux, rechargement et asphaltage	12 000 \$	300 000 \$	300 000 \$
Profilage fossés rue des Mélezès, Pionniers	15 000 \$		
Analyse des ponceaux	7 000 \$		
Réparations divers ponceaux		100 000 \$	
Domaine Jacques		100 000 \$	100 000 \$
TOTAL	159 000 \$	550 000 \$	400 000 \$

